SURTOUT BIEN *COCHER LA CASE CORRESPONDANT À VOTRE ACTIVITE*.

Salle de La Chesnaie

□ Loisirs et jeux les lundis et jeudis de 14 h à 17 h 30

□ Danse en ligne Intermédiaire le mercredi de 18 h 15 à 19 h 45

□ Danse en ligne Intermédiaire le mercredi de 20 h à 21 h 30

□ Danse en ligne Débutants le jeudi de 18 h à 19 h

□ Danse en ligne Débutants + le jeudi de 19 h 15 à 20 h 15

□ Danse en ligne Confirmé le jeudi de 20 h 30 à 22 h 00

□ ✡ Gym douce méthode Pilâtes Le lundi de 10 h 45 à 11 h 45

□ ✡ Gym douce méthode Pilâtes Le mercredi de 16 h 00 à 17 h

□ ✡ Gym douce méthode Pilâtes Le jeudi de 12 h 15 à 13 h 15

□ ✡ Renforcement Musculaire Le Mardi 9 h à 10 h

□ ✡ Qi-Gong le mercredi de 9 h 45 à 10 h 45

□ ✡ Qi-Gong le mercredi de 11 h 00 à 12 h 00

□ ✡ Gym douce avec stretching Le jeudi de 10 h 45 à 11 h 45

CS François Bernard Salle C ou autre salle à définir

□ ✡ Stretching Le mardi de 15 h 45 à 16 h 45

□ ✡ Pilâtes + Ballons Le mardi de 16 h 45 à 17 h 45

Salle de La Guillebotte

□ Broderie et couture □ Le mardi et le □ vendredi de 14 h 00 à 17 h

Salle Gogane à la MDAC

□ Initiation à l'informatique Le lundi de 17 h 30 à 19 h 00

□ Initiation à l'informatique Le mercredi de 15 h 45 à 17 h 15

□ Initiation à l'informatique Le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00

✡ Un certificat médical de moins de 3 mois est à fournir dès le début de l'activité, ou une attestation sur l'honneur

BULLETIN D'ADHESION

A déposer à l'adresse suivante avec le règlement

54, Rue David d'Angers 49130 LES PONTS-DE-CE

Tél: 02 41 79 71 07

Saison 2026/2027

Nom :_____

Prénom :_____

Adresse :_____

_____

_____

Téléphone :_____

Courriel :_____@_____

Né (e) le :_____

A :_____

Numéro d'adhérent_____

Composition de la famille NB de personnes : _____

Cotisation : _____

Réglé le :_____

Un planning des activités de l'association est fixé en début d'année, il peut être modifié à tout moment pour des impératifs municipaux, empêchement d'un animateur, décision de dernière minute etc., nous nous efforçons de trouver un arrangement pour éviter de tels désagréments, pour tous les ateliers il est prévu plus ou moins 30 séances.

Règlement par chèque libellé au nom de l'association :

Les Habitants de la Chesnaie ou AHC

Fonction souhaitée dans l'association :

_____

Du fait de mon adhésion, je respecte les statuts de l'association.

□ J'autorise l'association des Habitants de La Chesnaie à diffuser les photos me concernant dans le cadre de ses activités, sauf avis contraire de ma part. □ Oui □ Non